

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 4 septembre 2023 à 18 heures 30.

Nombre de conseillers	23	Date de la convocation	25/08/23
Conseillers en exercice	23	Date d'affichage	05/09/23
Ont pris part à la délibération	20	Pouvoirs	4

L'an deux mille vingt-trois et le quatre septembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en salle Simone Veil, sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis ROBERT, Maire en exercice.

16 conseillers présents : Lucien ASNAR - Claude BERTON - Nicole BICHAT - Michel CREST - Jacqueline DROUIN - Jean-Pierre LE GOFF - Nicole LETREMBLE - Josianne MAURIN - Christiane MUSCAT - Fabrice RABELLINO - Jean-Louis ROBERT - Serge ROBIN - Clémence ROUILLON - Catherine SERRA - Michel SOLER - Denis VANDENABEELE – 4 pouvoirs : Estelle DI MEO à Claude BERTON - Arthur GARCIA à Josianne MAURIN - Josiane GIRAUDON à Catherine SERRA - Richard ROUZET à Jean-Louis ROBERT - 3 absents : Claire-Marie BREMOND - Adrien CASTELLI - Aline JOUSSE (excusée)

Madame Nicole BICHAT a été désignée secrétaire de séance.

Objet : Approbation du règlement du cimetière :

Monsieur le Maire expose qu'il y a lieu d'approuver un règlement de cimetière encadrant les mesures permettant d'assurer la sécurité des lieux, le maintien d'une certaine décence, une tranquillité et une salubrité convenable.

Monsieur le Maire propose aux élus d'approuver le projet de règlement qu'ils ont reçu.

LE CONSEIL MUNICIPAL :


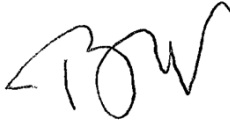
Où l'exposé de Monsieur le Maire et après examen du dossier ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix présentes et représentées,

APPROUVE le règlement de cimetière tel qu'annexé à la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Pour copie certifiée conforme :
à Villelaure le 4 septembre 2023

Le Maire, Jean-Louis ROBERT		La secrétaire de séance, Nicole BICHAT	
--------------------------------	---	---	---